

CONSEIL D'ETABLISSEMENT du 14 juin 2019

Procès-verbal (PV)

Attention :

- Les procès-verbaux du conseil d'établissement sont consultables en ligne :
<http://lftamatave.mg/spip.php?rubrique307>
- Les procès-verbaux du conseil d'école sont consultables en ligne :
<http://www.lftamatave.mg/spip.php?rubrique304>

Ouverture de la séance à 17h40

- Nombre total de membres présents = 12
- Quorum = 8

Voici la liste de présence :

Membres de droit :

- Monsieur PEREZ PATRICK, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle (COCAC) : excusé
- Monsieur KOMLAN LAURENT PIERRE, Proviseur : présent
- Monsieur LEFEVRE CHRISTOPHE, Directeur de la section primaire (1er degré) : présent
- Madame GRATIOLET CELINE, Directrice des Affaires Financières : présente
- Monsieur RASOANAIVO TOVO, Conseiller Principal d'Education (CPE) : présent

Représentants élus des enseignants :

- Monsieur GILLIER ERIC (Mathématiques) : présent
- Monsieur JOURCIN GUILLAUME (SVT) : présent
- Madame TAOCHY KARINE (Professeure des écoles - 1er degré) : présente
- Madame RAKOTOMANONJY HANTA (Professeure des écoles - 1er degré) : absente

Représentants élus des personnels Administratifs, Techniques, Ouvriers et de Service (ATOS) :

- Aucune candidature

Représentants élus des parents d'élèves :

- Madame BEANDAPA RUZENA : présente
- Madame AKBARALY ZAHEDA : présente

- Madame RAJABALY TASNIME : présente
- Madame RAJAOFERA HAJAMALALA (suppléante) : excusée
- Madame ANDRIAMIHAJA EVA (suppléante) : excusée

Représentants élus des élèves :

- Madame RAKOTOARIJAO VOLATIANA : présente
- Madame FETTAH SYRINE : présente
- Madame FIOT MIRANA (suppléante) : excusée

Invités :

- Madame la Consule honoraire de France à Tamatave ou son représentant : (voix consultative), Madame MAURICE : présente
- M. DJISTERA Angelo, professeur Eco-Gestion

Conseillers consulaires :

- Monsieur FRALIN JEAN HERVE : excusé
- Monsieur CHAOUI DANIEL : excusé
- Madame RAHARIMANANA ANNICK : excusée
- Madame DUCAUD RACHELLE : excusée
- Madame FARAJALLAH GENEVIEVE : présente

Inspecteur de l'éducation nationale :

- Madame VERSELLE PATRICIA : excusée

Président de l'Association des Parents d'Elèves (APE) :

- Monsieur GEERAERTS GEORGES : présent
- Monsieur RABETRANO Zo (Vice-Président) : excusé

Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le quorum étant atteint (12 membres présents), Monsieur KOMLAN ouvre la séance à **17h40**

Est désigné secrétaire de séance : Monsieur Eric Gillier

1. Approbation de l'ordre du jour

L'approbation de l'ordre du jour (modifié avec les deux questions diverses et les points suivants) est soumise au vote :

Questions diverses des personnels :

1/ Question par rapport à la gestion éducative de l'internat et du lien avec les équipes pédagogiques. Le fait d'avoir multiplié ces dernières années les intervenants à l'internat nuit au suivi scolaire. Peut-on réfléchir à l'organisation pour le futur afin de retrouver des liens pédagogiques et éducatifs de meilleure qualité ?

2/ Où en sont les réflexions, demandes de devis, travaux ?

3/ Nouvelle grille horaire pour garantir la mise en place des enseignements de spécialité

Vote :**Nombre de votants : 12**

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour modifié est approuvé à l'unanimité.**Approbation du PV du 31 janvier 2019**

Après avoir demandé si tout le monde a été destinataire du PV du 31 janvier 2019 et si quelqu'un souhaite y apporter des corrections, Monsieur le Proviseur soumet au vote son approbation.

Vote :**Nombre de votants : 12**

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Le procès-verbal du précédent conseil d'établissement est approuvé à l'unanimité.**Rentrée 2020 : carte scolaire des emplois en vue du comité technique du 18 juin (vote)**

Monsieur le Président de séance présente les mesures de carte scolaire avec les éléments ci-dessous dont il dispose :

Tamatave	Madagascar		1	Expatriés	01/09/2017	8907	310481	Eco/gestion/ en doublon avec EEMCP2 de Tananarive (pôle de formation de la zone)
Tamatave	Madagascar	1		Résidents		Création		Re2 Eco Gestion en compensation de la fermeture du poste expatrié
Tamatave	Madagascar		1	Expatriés	01/09/2017	2890	312122	SVT en doublon avec EEMCP2 du lycée de Tananarive (pôle de formation de la zone)
Tamatave	Madagascar	1		Résidents		Création		Re2 SVT en compensation de la fermeture du poste expatrié
Tamatave	Madagascar		1	Expatriés	01/09/2017	4322	312090	Mathématiques en doublon avec EEMCP2 de Tananarive (pôle de formation de la zone)
Tamatave	Madagascar	1		Résidents		Création		Re2 mathématiques en compensation de la fermeture du poste expatrié

Après discussion, il soumet au vote l'ouverture de trois postes résidents (Eco gestion, SVT et mathématiques) en compensation de la fermeture programmée de trois postes EEMCP2 (Eco gestion, SVT et mathématiques).

Les professeurs présents dont un EEMCP2 a indiqué qu'il précisera dans son bilan de fin d'année à ce propos.

Vote :**Nombre de votants : 12**

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 3

L'ouverture de 3 postes résidents (Eco gestion, SVT et mathématiques) à la rentrée scolaire 2020/2021 contre la fermeture programmée des 3 poste EEMCP2 (Eco gestion, SVT et mathématiques) est approuvée

Présentation de la structure 2019/2020

Après avoir précisé les enjeux liés à la réforme du baccalauréat, la difficulté d'élaboration des emplois du temps, la vigilance à observer pour éviter des suppressions de postes, le Président de séance présente la nouvelle structure pour la rentrée 2019/2020, indiquant que certaines données peuvent encore évoluer :

Nbre de classes Effectifs	Nombre d'élèves en maternelle				Nombre d'élèves en élémentaire				
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
	1	2	2	2	2	2	2	2	2
5	22	30	42	51	56	52	51	54	
S-total	97				264				
Total 1ER DEGRE	361								

S-total	Nombre d'élèves en collège				Nombre d'élèves en lycée		
	6eme	5eme	4eme	3eme	2nde	1ere	terminale
	46	57	62	74	65	72	55
S-total	239				192		
Total 2ND DEGRE	431						

Total étab	792
-------------------	------------

EFFECTIFS	Montée	Test	Résultats test	Transfert	Total	nb div	Origine transfert
6EME	40	7	6	0	46	2	
5EME	52	5	3	2	57	3	1Majunga +1Tana clairefontaine.
4EME	59	4	3	0	62	3	
3EME	72	5	2	0	74	3	
2NDE	57	5	4	4	65	3	2Diégo + 1Majunga + 1cned
1ERE	52	5	0	1	53	3	1 cned
1ERE STMG	19	0	0	0	19	1	
TL	4	0	0	0	4	1	
TES	13	0	0	0	13		
TS	20	0	0	0	20	1	
TSTMG	18	0	0	0	18	1	
	406	31	18	7	431	21	

A- Bilan pédagogique

PREVISION CONSOMMATION DES HEURES EN 2019/2020

	Total heures	Dont	Les enseignements de spécialité	Nombre de demandes	Nb groupes
	consommées	aides			
			histoire géographie géopolitique et sces politiques	18	1
Anglais	75,5	3,5	humanités littérature et philosophie	7	1
EPS	66	66	langues littératures et cultures étrangères	18	1
Espagnol	49	0	mathématiques	43	2
Français	94,5	10,5	physique chimie	32	2
Hist géo EMC	86	9	svt	24	1
Maths	91,4	9,5	sciences économiques et sociales	14	1
Philo	16	0		156	9
Physique chimie	52	11			
			A rajouter :		
			Heures PSC1		
			Heures accompagnements		
			Heures rallye maths		
			Heures projets		
			Heures DS		
SVT	49	10,5			
Techno	18	0			
SES	17	1			
STMG	37	6			
TOTAL	651,4	127			

BILAN 2018/2019 23 classes 460 élèves

	1er trim	classe	2ème trim	classe	3ème trim	classe
Moyenne des classes	14		14,02		13,93	
+ forte	15,55	603	15,32	502	15,73	401
- basse	11,39	Tstmg	11,47	1ère stmg	11,31	Tstmg
nb 1/2 journée d'absence	1414		2333		3312	
nb retards	562		837		1106	
écart 1/2 jnées absce	plus 919				plus 1898/1er trim et plus 979/2trim	
écart retards	plus 275				plus 544/1er trim et plus 269/2em trim	
	sur l'année scolaire 2018/2019					
	nb 1/2 journée d'absence		7058			
	nb retards		2505			

Evaluation du socle en fin de 3ème			
au-dessus de 400 points		36	59,10%
entre 350 et 400		17	27,80%
entre 300 et 350		5	8,10%
moins de 300		3	5%
		61	100,00%

Bilan des conseils de classe			
niveau	moins de 10	de 10 à 11	plus de 15
6eme	2	3	25
5eme	2	3	25
4eme	1	1	40
3eme	0	1	27
2nde	2	3	15
1ere	2	7	13
Term	9	7	11
Total	18	25	156

OPTIONS	latin	mand	malg	management	AP
5eme	5	33	0	0	
4eme	5	27	0	0	
3eme	0	26	17	0	
total collège	10	86	17	0	
2nde	1	5	2	42	5
1ere	2	13	13	0	0
term	1	7	7	0	0
total lycée	4	25	22	0	5

Section euro ANGLAIS 2019/2020				
en 4ème	en 3eme	en 2nde	en 1ere	en term
22	22	14	14	16

B- Bilan poste infirmier et Bilan poste CDI :

Après avoir donné les principaux chiffres de fréquentation de l'infirmierie et précisé l'intérêt du CDI, le Président du conseil a indiqué aux membres que les différents bilans seront joints au PV. Il invite les membres à les lire attentivement.

Nouvelle grille horaire rentrée 2019/2020

Monsieur le Proviseur a reprécisé les enjeux de mise en place de la réforme du baccalauréat dont ses craintes pour les emplois du temps. Il est proposé d'ouvrir pour les classes de premières les créneaux de 13h30 à 15h30 les mercredis après-midi. M. Tovo atteste de la nécessité d'augmenter les plages horaires au vu des combinaisons possibles pour les enseignements de spécialité.

Les professeurs déplorent le fait que les élèves concernés ne pourront dans ce cas pas participer à certaines activités qui pourraient avoir lieu à ce moment-là.

Cette nouvelle grille ne sera pour le moment qu'une précaution en attendant un vrai travail sur les emplois du temps. Ce n'est qu'alors que sera jugé la pertinence d'ouvrir ces créneaux.

Vote :

Nombre de votants : 12

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 5

L'ouverture des créneaux du mercredi de 13h30 à 15h30 pour les premières pour la rentrée 2019 est approuvée.

Calendrier scolaire 2019/2020 validé par le SCAC

Le calendrier scolaire 2019/2020 validé par le SCAC a été présenté aux membres du conseil. Monsieur KOMLAN a informé les membres présents que ce calendrier n'a pas tenu compte de notre proposition de partir deux jours plus tôt en vacances à Noël. Il précise que dans ces conditions, le lycée français de Tamatave doit respecter le calendrier validé par le SCAC et qu'il est nul et non avenu de proposer la récupération des deux jours de Noël. (Calendrier validé par le SCAC ci-joint).

Organisation des journées de pré-rentrée

Mardi 2/09 :

- Accueil des professeurs
- Accueil des internes avec leurs familles afin en outre de signer un contrat avant de rejoindre l'internat.
- Convocation des familles ayant eu cette année des problèmes d'absentéisme, d'engagement ou encore financier afin d'établir un contrat entre le Lycée et elles.

Samedi 6/09 :

- Matinée dédiée à l'accueil des nouveaux professeurs avec notamment un livret d'accueil.

Questions diverses des personnels

Deux questions diverses des personnels :

1/Suite à l'exclusion d'un élève interne, M. Djistera, sans remettre en question la sanction, se demande s'il ne faudrait pas scinder l'internat et le lycée pour ce qui est de la gestion des élèves. Pour rappel, l'élève exclu a été convoqué à un premier conseil de discipline pour des faits qui se sont déroulés à l'internat tandis que les professeurs de leur côté n'avaient que très peu à lui reprocher.

Il est mis en lumière le manque de suivi éducatif à l'internat dû principalement au fait que les intervenants ont été multipliés ces dernières années. Les internes n'ont donc plus de personnes « référents » à qui se fier et donc les équipes pédagogiques n'ont plus d'interlocuteur privilégié. Ces élèves en ont d'autant plus besoin qu'ils sont pour la plupart boursiers et dans des situations sociales délicates.

Monsieur le Proviseur regrette qu'aucune sortie n'ait été proposée aux internes cette année alors que c'était le cas auparavant. M. Le Proviseur exprime le souhait de créer des fiches de poste spéciales pour l'internat.

2/Concernant les devis, travaux et autres réflexions liées aux infrastructures, c'est M. Geeraerts, Président de l'APE, qui répond :

- En juillet et août 2019 sont prévus :
 - Des travaux de voirie devant le lycée pour évacuer l'eau stagnante
 - La mise en place d'une signalisation officielle pour le sens de circulation, créant ainsi deux flux : un pour le primaire et le deuxième pour le secondaire.
 - La construction d'un préau pour l'accueil des primaires

- La construction dans le lycée d'un bâtiment couvert qui pourra à terme servir de réfectoire ou d'espace d'activités pour les élèves.
- Le déplacement de l'internat à l'intérieur de l'enceinte du lycée est à l'étude soit au-dessus de la salle de motricité au primaire, en construisant une structure ou encore en utilisant des containers aménagés.

3/ Est évoqué le fait que l'assemblée générale, obligatoire selon les statuts de l'APE, ne pourra sans doute pas se tenir en raison de délais d'audits comptables notamment qui ne sont pas compatibles avec une fin d'année chargée avec les examens.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président de séance remercie tous les participants avant de mettre fin au conseil d'établissement à

Le Président du conseil

Monsieur KOMLAN



A red circular stamp with the text "LYCÉE FRANÇAIS" at the top, "Le Président" in the center, and "TAMATAVE" at the bottom. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

La secrétaire de séance

Monsieur GILLIER



A handwritten signature in black ink, consisting of several horizontal strokes and a vertical stroke.